

Droit civil succession et patrimoine

Par nounouche, le 05/10/2008 à 18:05

un héritier peut-il demander au juge la protection de sa réserve héréditaire ? quels démarches ?

Par Marion2, le 05/10/2008 à 18:40

Bien sûr que non. La personne dont vous devez hériter peut vendre ses biens, dépenser tout son argent, c'est son droit.